



Froothie® garantit que vos produits Froothie® sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie doit être enregistrée en ligne sur le site Web Froothie® dans les 12 mois suivant l'achat.

Pour le support après-vente, les réparations ou les réclamations de garantie, veuillez contacter votre distributeur Froothie local dans votre pays, prière de ne pas contacter Optimum Appliances.

Les garanties au-delà de la garantie standard répertoriée dans le manuel du fabricant sont offertes par Froothie™ en tant que garantie prolongée et sont sous la responsabilité du distributeur seul.

www.froothiesupport.com

<http://optimumappliances.com/product-manuals>

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE ÉTENDUE

1. Froothie® garantit que votre produit est exempt de défauts de matériaux et de fabrication et qu'il fonctionne de manière satisfaisante dans un usage domestique / commercial, lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions d'utilisation ci-jointes. Cette extension de garantie comprend des conditions de garantie supplémentaires qui varient en fonction du produit.

2. Veuillez noter que la garantie mentionnée sur le site Web s'appliquera dans le cas où la garantie incluse dans votre colis indique une valeur différente. Nous honorerons la garantie mentionnée sur notre site Web au moment de votre achat.

3. Garantie à vie :

Pour certains appareils, une garantie à vie optionnelle est disponible. Vous verrez cette option + le prix dans le menu déroulant sur le site Web.

Warranty: -- Please Select --

Quantity:

5 Year Domestic

1 Year Commercial

Lifetime Warranty + \$110

ADD TO CART

Pour le moment, cette garantie à vie optionnelle est disponible en France, Belgique et Suisse pour les Optimum 9200A, 8200 et G2.6.

La garantie à vie prolongée des Optimum 8200 et 9200A ne couvre que le moteur.

La garantie à vie de l'Optimum G2.6 ne couvre que le moteur.

* Veuillez noter que la garantie à vie ne s'applique qu'aux commandes domestiques.

** Divers appareils peuvent avoir des périodes de garantie différentes. Cela dépend des promotions ou offres particulières proposées au moment de l'achat. Si vous n'êtes pas sûr de votre période de garantie prolongée, n'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe Froothie qui pourra vous aider davantage.

4. Les défauts qui surviennent pendant cette période de garantie, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien seront réparés ou remplacés à notre discrétion et uniquement à notre discrétion, sans frais pour les pièces. Cette garantie ne s'étend pas aux accessoires. Des remplacements sont proposés pour les défauts majeurs déterminés par Froothie®.

Pour nos mélangeurs uniquement : les roulements ne se détériorent qu'en cas d'abus et de mauvaise utilisation et ne sont donc couverts que pendant les 12/24 premiers mois ou 5 ans de toutes les périodes de garantie, selon le produit. Veuillez noter que les conditions de garantie supplémentaires sont disponibles sur <https://www.froothie.com.au/warranty-claim> et <https://www.froothie.co.nz/warranty-claim>.

Pour l'Europe : contactez l'équipe de support clientèle via www.froothiesupport.com

5. Au cas où les marchandises à réparer sont sous garantie, le client est responsable des frais de retour du produit à Froothie® alors que les frais de retour au consommateur après réparation seront à la charge de Froothie®.

6. Pendant le transport, les marchandises sont aux risques et périls du propriétaire.

7. Les clients doivent s'assurer que le produit retourné est correctement emballé afin de garantir qu'aucun dommage ne se produise au produit pendant le transport. Pour accélérer la demande de garantie, assurez-vous d'avoir inclus une explication de tout problème (numéro de ticket).

8. Les clients doivent s'assurer que le produit retourné est correctement nettoyé avant l'affranchissement car tout nettoyage requis par nos techniciens entraînera des frais de 30 \$ / 30 €

9. Cette garantie complète est nulle si cet appareil a été soumis à des abus, négligence, accident, altération, non-respect des instructions de fonctionnement ou si le produit a été exposé à des conditions anormales ou extrêmes.

10. Les changements cosmétiques qui n'affectent pas les performances, tels que la décoloration de parties du produit entre les mains de l'utilisateur ou les effets de l'utilisation de nettoyants abrasifs ne seront pas garantis ou considérés comme des défauts. Le nettoyage ou l'enlèvement des produits alimentaires ainsi que tout dommage causé en leur permettant de s'accumuler ne sont pas couverts par cette garantie complète.

11. Cette garantie ne couvre pas l'usure normale et la détérioration du produit ou de ses pièces.

12. Cette garantie ne couvre aucun défaut causé par un accident, une mauvaise utilisation, un abus, une installation ou une opération incorrecte, un manque de soin raisonnable, des médicaments non autorisés, la perte de pièces, une altération ou une tentative de réparation par une personne non autorisée par le distributeur.

13. Cette garantie ne couvre pas les défauts causés par l'utilisation du produit dans un pays pour lequel le produit n'a pas été initialement développé, fabriqué et / ou approuvé.

14. Cette garantie ne couvre pas les défauts d'un produit qui a été utilisé à des fins commerciales (sauf si une garantie commerciale a été achetée)

15. Froothie® se réserve le droit de réparer ou de remplacer le produit ou la pièce concernée par un produit ou une pièce identique ou équivalente, plutôt que de le réparer. Lorsqu'un remplacement est fourni, le produit ou la pièce remplacée devient la propriété de Froothie®. Froothie® peut remplacer des pièces par des pièces remises à neuf. Le remplacement du produit ou d'une pièce ne prolonge ni ne redémarre la période de garantie.

16. Vous devez conserver votre bon de commande / reçu comme preuve d'achat et comme preuve de la date d'achat. Le bon de commande ou le reçu doit être présenté lors d'une réclamation au titre de cette garantie.

17. Au cas où le reçu d'achat n'est pas présenté, cette garantie est invalide. Le droit de la consommation nous permet de demander une preuve d'achat raisonnable pour traiter une réclamation de garantie.

18. Cette garantie doit être enregistrée en ligne sur le site Web Froothie® dans les 12 mois suivant l'achat.

19. La garantie ne s'appliquera pas en cas de dommage, de dysfonctionnement ou de panne résultant d'altérations, d'accident, de mauvaise utilisation, d'abus, d'incendie, de déversement de liquide, de mauvais réglage des commandes client, d'utilisation sur une tension incorrecte, de surtensions et de chutes de puissance, d'activité orageuse, de cas de force majeure, problèmes d'alimentation en tension, altération ou réparation non autorisée par des personnes, utilisation

d'accessoires défectueux ou incompatibles, exposition à des conditions anormalement corrosives ou pénétration de tout insecte, vermine ou corps étranger dans le produit.

20. Froothie® ne sera pas responsable de toute perte, dommage ou altération à un tiers, quelle que soit la façon dont cela se produit ; ou pour toute perte ou dommage résultant de la perte d'utilisation, de la perte de bénéfices ou de revenus, ou pour toute perte entraînant une perte ou un dommage indirect ou consécutif.

21. La garantie ne couvre pas les dommages causés à un produit en utilisant la machine avec une autre source d'alimentation (solaire, onduleur, générateur, etc.) et l'utilisation de ces appareils pour alimenter votre appareil n'est pas recommandée.

22. Si un article retourné est jugé non couvert par la garantie, des frais d'inspection de 29,00 \$ inc. les taxes et les frais de transport de retour sont applicables si le demandeur n'accepte pas les frais de réparation indiqués.

23. Cette garantie n'implique, n'entend et ne porte pas atteinte aux droits des consommateurs énumérés dans l'annexe 2 du droit de la consommation australienne de la loi de 2010 sur la concurrence et à la consommation et pouvant être mis en application par celui-ci, toute condition jugée contraire au droit de la consommation, la condition unique est nulle seulement et toutes les autres conditions restent valables.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT DE 30 JOURS

Froothie fournit ses produits à tout client participant à cette offre selon les termes et conditions ci-dessous :

1. Cette offre s'applique uniquement aux nouveaux clients et est disponible lors du premier achat d'un appareil. L'offre ne s'applique pas aux modifications ou aux mises à niveau de produit après la vente.

Pour être éligible à la garantie de remboursement, vous devez suivre les conditions générales de la garantie de remboursement de 30 jours.

Pour l'UA: <https://www.froothie.com.au/30-day-money-back-guarantee>

Pour la NZ: <https://www.froothie.co.nz/30-day-money-back-guarantee>

Pour l'Europe: contactez l'équipe de support client via www.froothiesupport.com

* L'offre de garantie de remboursement de 30 jours n'inclut pas les FlexAbs, FlexBody et le masseur CircuPlus EMS. L'offre de garantie de remboursement de 30 jours comprend notre presse-agrumes à froid JULaVIE, notre tapis de course pliable TreadX Smart, Deyhydrators et notre Vibrofit 3D, mais veuillez noter que pour ces appareils, Froothie ne couvrira pas les frais de retour.

Si vous avez reçu un forfait FlexAbs + FlexBody GRATUIT lors de l'achat du tapis de course pliable TreadX Smart, veuillez noter que si vous exercez vos droits en vertu d'une garantie de remboursement de 30 jours en ce qui concerne votre achat initial ou si cet achat initial a été retourné pour un remboursement, alors des frais de 159 \$ seront déduits du montant total de l'achat. Veuillez noter que le produit GRATUIT n'est pas couvert par une garantie de remboursement de 30 jours. Il en va de même pour les autres offres où un produit gratuit est proposé. Veuillez noter que ce qui précède ne s'applique pas à tous les pays.

En Europe, le client sera tenu de couvrir les frais de retour.

2. Tous les emballages d'origine, y compris le carton d'expédition brun doivent être conservés pour être éligible à cette offre complète (c'est-à-dire que le produit est arrivé à votre porte, il doit nous être retourné pour un remboursement à 100%)

3. Froothie ne fournira pas d'emballage supplémentaire pour l'emballage d'origine perdu ou endommagé, si l'emballage d'origine a été jeté, le client doit fournir un emballage adéquat pour retourner l'appareil en toute sécurité.

4. Tout produit retourné sans emballage d'origine peut toujours être accepté, mais les frais de port d'aller et de retour au client ne peuvent pas être remboursés, seul le prix d'achat du produit (sans frais de port) moins les frais de retour de 19 \$ / 19 € sera remboursé.

5. Le produit doit être raisonnablement propre et exempt de toute éraflure ou marque. Les clients doivent s'assurer que le produit retourné est correctement nettoyé avant l'affranchissement car tout nettoyage requis par nos techniciens entraînera des frais d'au moins 30 \$ / 30 €

6. Il ne devrait y avoir aucun dommage présent à la machine, interne ou externe.

7. Lors du retour, l'appareil doit fonctionner de la même manière que prévu et ne pas avoir été ouvert et / ou modifié de quelque manière que ce soit par rapport à ses spécifications d'origine, sauf à l'avis du contraire.

8. Toute machine endommagée par le client ne peut être acceptée et ne sera pas remboursée.

9. Tout produit retourné dans un état inapproprié entraînera des frais de transport de 19 \$ / 19 € à retourner au client, payable avant le retour du produit et aucun remboursement ne sera accordé.

10. Tout appareil retourné sous cette garantie doit être retourné, dans son intégralité, sans pièces manquantes.

11. Les appareils retournés avec des pièces ou accessoires manquants (par exemple un mélangeur retourné sans pilon ni couvercle) verront la pièce remplacée par une pièce neuve et la valeur au détail totale de l'article comme indiqué sur le (s) site (s) Froothie sera déduite du montant du remboursement.

12. Froothie ne peut accepter les pièces manquantes retournées séparément si elles ont été oubliées, que le client propose ou non de payer les frais de port car les retours de pièces manquantes ne sont traités qu'une fois reçus et ne peuvent pas être revisités.

13. La collecte par courrier ne peut pas être organisée à partir de l'emplacement du client ; si les clients ont besoin de ce service, ce sera entièrement à leurs frais et en utilisant leur propre fournisseur.

14. Cette garantie n'est pas transférable au-delà des exceptions énumérées dans l'annexe 2 de la loi australienne sur la consommation de la loi de 2010 sur la concurrence et la consommation.

15. Cette garantie n'implique, n'entend et ne porte pas atteinte aux droits des consommateurs énumérés et susceptibles d'être appliqués dans l'annexe 2 de la loi australienne sur la consommation de la loi de 2010 sur la concurrence et la consommation, aucune condition jugée contraire au droit de la consommation, la condition unique est nulle seulement et toutes les autres conditions restent valables.

16. En acceptant l'offre de Froothie et en achetant un produit couvert par cette garantie, le client accepte automatiquement leurs droits et obligations s'il souhaite faire valoir cette garantie.

Si vous avez des questions, veuillez ouvrir un ticket d'assistance ici :

www.froothiesupport.com